

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 février 2014

### Désignation du Secrétaire de séance : Monsieur Laurent DESMONS

Adopté à l'unanimité.

### Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 30 janvier 2014

Adopté à l'unanimité.

### **3) Autorisation pour l'ajout de deux questions supplémentaires à l'ordre du jour**

- Adoption de la motion de l'Association des Maires de Frances concernant le produit de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE).

- Emprunt pour la reconstruction de l'école Duclos/Lanoy.

Adopté à l'unanimité.

### **4) Débat d'Orientation Budgétaire**

Le conseil municipal a pris acte.

### **5) Sortie des anciens**

Adopté à l'unanimité.

### **6) Finance : Demande de garantie communale pour la construction de 11 PLUS et 5 PLAI – Cité du Haut terroir**

Adopté à la majorité.

Vote contre du groupe Vie à Waziers.

### **7) Convention d'Objectifs et de Financement : Aide aux Loisirs Equitables et Accessibles (LEA)**

Adopté à l'unanimité.

### **8) Accueil de Loisir sans hébergement – participation des familles par semaine (5 jours).**

Adopté à l'unanimité.

### **9) Accueil Loisir Avec Hébergement : Participation des familles (selon le quotient familial).**

Adopté à l'unanimité.

### **10) Décisions prises par le maire dans le cadre des attributions exercées au nom de la commune prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Depuis la dernière réunion du Conseil municipal, le maire a pris les décisions suivantes, en application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- De confier un mandat de gestion au Cabinet ASSURANCES SECURITE de LILLE, afin de gérer les sinistres qui pourraient survenir au titre des risques incendie des bâtiments, des risques annexes at automobiles. La rémunération dudit Cabinet est fixée à 10 764 € TTC, au titre de l'année 2014. La durée du mandat de gestion est de 2 ans.

- De louer à Monsieur KECHIOUCH Samir le garage n°2 rue Paul Eluard 59119 WAZIERS, à compter du 1<sup>er</sup> Février 2014. Le loyer trimestriel est fixé à 98,86 €.

- De signer une convention d'utilisation de la piscine municipale avec le collègue Paul LAN-GEVIN de DECHY, du 6 février 2014 au 10 avril 2014, tous les Jeudis de 16 H 00 à 16 H 50.

### **11) Questions supplémentaires**

- Motion contre la suppression aux communes de la TTCFE.

**Adopté à l'unanimité.**

-Réalisation d'un emprunt de 1 600 000 € à la Caisse des Dépôts et Consignation pour l'opération de construction de la nouvelle école Duclos/Lanoy

**Adopté à la majorité.**

**Abstention favorable du groupe Vie à Waziers.**

### **12) Questions diverses**

Le Groupe vie à Waziers demande quand la plaque de commémoration à Nelson Mandela sera posée.

Monsieur le Maire reçoit le marbrier le 03 mars 2014.